

À la santé des lacs! Et à la nôtre!

On pense souvent que, sur Terre, l'eau est une richesse naturelle inépuisable. Même si notre planète bleue est recouverte d'eau, cette ressource n'est pas toujours accessible et utilisable. Bleue, mais majoritairement salée. Seulement 0,3% de l'eau douce est disponible, principalement dans les lacs et rivières. Même s'il y a un renouvellement dû aux précipitations, l'accès à une eau potable non contaminée est de plus en plus difficile et constitue un enjeu majeur.



De nombreux problèmes affectent les lacs: prolifération d'algues, de plantes aquatiques et de cyanobactéries... Il n'existe pas de solution miracle, mais plusieurs recommandations peuvent être bénéfiques pour améliorer la santé des plans d'eau. Voici quelques conseils et bonnes pratiques à adopter tout au long de l'année.

- Conservez le bouclier végétal naturel de votre rive sur une largeur de 10 à 15 mètres minimum. Reboisez avec des végétaux indigènes adaptés au milieu riverain.
- Évitez d'utiliser des engrais et du compost.
- Évitez les aménagements artificiels sur l'ensemble de votre propriété. Des matériaux tel que le béton sont imperméables et ne jouent pas le rôle de rétention et de filtration des eaux.
- Ne gaspillez pas l'eau. Réparez les fuites et apprenez à gérer votre consommation.
- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et non déficiente, vidangez-la régulièrement.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.
- Ne modifiez pas l'écoulement naturel des cours d'eau.
- Les végétaux, algues et plantes aquatiques sont utiles. Ne désherbez pas les lacs !
- Apprenez à reconnaître les fleurs d'eau de cyanobactéries et les plantes exotiques envahissantes.
- Préservez les milieux humides.
- Naviguez-santé ! Privilégiez les activités récréatives telles que le kayak, vous préservez ainsi votre santé et celle du lac.
- Sensibilisez votre municipalité, vos amis, vos voisins proches et ceux de votre bassin versant.



La protection des lacs, une responsabilité collective...

Ce ne sont que des exemples, il existe d'autres bonnes pratiques à mettre en place. Chacun doit faire sa part ! Ainsi en plus de pratiques individuelles, il faut agir à plus grande échelle, de manière collective. Par exemple, réfléchir à des aménagements du territoire durables, apprendre à gérer les fossés routiers, améliorer les pratiques agricoles et forestières, ect. Il est possible de profiter des plans d'eau, si ensemble nous préservons leur santé, et par la même occasion, la nôtre!



Impliquez-vous dans une association de protection de lac.

Effectuez le suivi de la santé des lacs avec la **Trousse des lacs** et le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Renseignez-vous sur cet outil:
www.trousse-des-lacs.org



CRE
Laurentides

Votre réseau environnemental
www.crelaurentides.org